

AAA, AA, A+, A, : L'Italie demande 234 milliards d'euros de dommages aux agences de notation

En septembre 2011 la note de l'Italie était revue à la baisse par l'agence de notation Standard Poor's. De A+, elle est passée à A. Depuis, c'est la chute libre ce qui n'a pas manqué d'augmenter une crise économique qui frappait déjà fortement le pays.

Mais la Cour des Comptes italienne estime que les agences de notation ont agi de manière illégale car elles n'auraient pas pris en compte le patrimoine artistique du pays. La dégradation de la note a causé des dommages pour des centaines de milliards d'euros que l'Etat veut récupérer.

234 milliards d'euros de dommages et intérêts

L'Italie s'attaquerait en justice à l'ensemble des agences de notation (StandardPoor's, Fitch et Moody's) en commençant justement par StandardPoor's, celle qui a entraîné la chute du pays en 2011, les autres ayant suivi.

Pour les juges de la Cour des Comptes italienne, le patrimoine historico-culturel et artistique de l'Italie n'a pas été pris en compte par les agences de notation qui ont tout simplement oublié les diverses Vérone, Venise et Florence.

Sans compter le Colisée, Pompéi ou encore les quelques milliers de tableaux et fresques de la Renaissance éparpillés sur tout le territoire. Ainsi faisant, ils auraient entraîné des dommages pour 234 milliards d'euros que l'Etat va réclamer aux agences.

La Cour des Comptes attaquera le 19 février 2014

Pour l'instant, le pays a simplement envoyé une note aux diverses agences de notation et prépare un dossier pour aller devant la justice internationale.

StandardPoor's et Moody's ont déjà réagi estimant que la tentative de l'Italie est « sans mérite ». Seule Fitch y prête attention et a déclaré qu'elle va collaborer : « Nous comprenons les inquiétudes du tribunal de la Cour des Comptes, mais nous pensons avoir toujours œuvré de manière correcte et dans le respect de la loi.